

Publié le 22 octobre 2021

Avec les Epl, la transition énergétique passe au feu vert

Alors que la transition écologique et climatique est intégrée à la réflexion des collectivités, comment la gamme Epl répond à cette nouvelle donne et comment les collectivités peuvent-elles être accompagnées dans cette démarche ? Les échanges ont fourni de nombreuses réponses à ces questions lors d'un atelier organisé à Toulouse.



L'environnement politique et juridique, tant européen que français pose le cadre des objectifs en terme de transition énergétique. **Le « Green deal » a posé en 2019 le cadre de toutes les législations européennes.** « Ce pacte vert est une ligne politique. Complété par « l'ajustement à l'objectif 55" adopté en juillet 2021 », rappelle **Jacques Vonthron, membre de la Team Europe-France.** En France, la loi relative à l'énergie et au climat du 8 novembre 2019 reconnaît légalement « l'urgence écologique et climatique ».

En s'emparant de ce sujet, les collectivités territoriales, à travers l'outil Epl, favorisent non

seulement la lutte contre le changement climatique, la bonne utilisation des ressources locales mais font aussi profiter à leurs territoires de nouvelles retombées économiques. On soulignera notamment l'exemple de la commune de **Prats de Mollo qui est actionnaire de la Sem Prat's Enr** et qui vise, à travers l'action de son outil, l'autonomie énergétique dans les prochaines années.

Fébus, l'innovateur

L'agglomération de Pau est à l'origine d'une innovation mondiale : **un bus à hydrogène, Fébus**, dont la recharge est automatique et dont l'hydrogène sera à terme 100% renouvelable. Premier bus articulé de 18 mètres du monde, non polluant, il transporte jusqu'à 8 000 voyageurs par jour. Michel Caperan, président de la Spl Stap, qui a porté le projet et exploite la ligne le souligne : « Lorsque la question du choix du mode de transport s'est posé, l'hydrogène a été préférée à l'électricité, malgré le gap financier 6 millions d'euros. Car cela nous a permis de disposer d'un mode de transport 100% décarbonné, de reconquérir dans l'espace urbain des espaces verts, grâce à son tracé ». Et le Fébus en sillonnant la ville fait la fierté des Palois, avec, de plus, une fiabilité atteignant 98 %.

AREC, une Epl facilitatrice de projets

Les Régions jouent quant à elles un rôle d'incubateur et de développeur de projet. Lors de la création des grandes régions, l'Occitanie a repensé ses outils. **L'AREC Occitanie (Agence Régionale de l'énergie et du Climat Occitanie)** se décline en une Sem et une Spl, afin de démultiplier sa capacité d'action. L'AREC a pour mission de faciliter le passage à l'acte des territoires dans la transition énergétique. La Sem apporte conseil, soutien financier à des projets liés aux énergies renouvelables, aux activités innovantes et à l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Elle a ainsi récemment accompagné la constitution de la **Sem Happy Energie, dans les Hautes-Pyrénées**. « Aujourd'hui, près de 40 % de nos projets portent sur une réflexion concernant l'hydrogène. C'est une tendance de fonds » assure **Clément Delisle, directeur développement, innovation et participations**. Deux questions se posent aux collectivités lors du choix de cette énergie : « Le surcoût de l'investissement, à mettre en balance avec l'exploitation atteignant zéro émission carbone. Mais aussi le développement des usages de l'hydrogène. Les collectivités ont besoin de voir loin, de se projeter ».

Des partenaires avec et au côté des Epl

Les collectivités, à travers leur outil Epl, peuvent compter sur la pluralité des modes de collaboration des partenaires institutionnels et privés. « Ce qui importe, c'est le mode de gouvernance proposé par les Epl », souligne **Nadine Mourroux, directrice des études et des projets chez Engie Solutions Villes et Collectivités. Actionnaire de Sem**, dans une filiale de projet, au sein d'une SemOp, les modalités d'interventions sont multiples. « L'agilité et la rapidité de mise en œuvre cadre avec le mandat des élus ». Et les projets portés ne sont jamais de simple copier-coller car « avec la raréfaction du foncier, nos projets sont nécessairement du sur-mesure ». « **Dans la réflexion des réseaux de chaleur, nous invitons les collectivités à penser mixité des**

usages, pour optimiser leur outil ». C'est le choix de la ville de **Chamrousse**, station de ski des Alpes. La réalisation allie **biomasse, photovoltaïque et leur stockage de l'énergie produite sous forme d'hydrogène**. La réflexion sur les usages permet de lisser les pics de demande d'énergie. Ainsi en hiver, lorsque dans un appartement une douche est prise, la température baisse de 1 degré dans l'appartement. Aucun ressenti, mais une manière de passer le pic. Ainsi Engie Solutions avec l'action conjuguée de la Sem Chamrousse aménagement participe à faire de cette station de ski la « smart station » économe en énergie.

Autre acteur incontournable, **la Banque des territoires. Actionnaire de 440 Epl, l'une de ses missions est de mettre en œuvre le Plan climat**. Sur les 40 milliards d'euros alloués, elle a en charge d'en investir 20. Dans le contexte actuel de sortie de crise, la Banque des Territoires a décidé de doubler son effort en nombre de projets portés a annoncé **Antoine Troesch, directeur de l'Investissement de la Banque des Territoires**.

Par Olivier LAMOUREUX